

**Guide de planification de la prévention du comportement intimidant dans le Soutien au comportement positif (PCI-SCP) (Document 6) :**  
**Passer de la parole aux actes**

Ce guide de planification est conçu à l'intention des équipes qui planifient les efforts déployés dans le cadre du programme de prévention du comportement intimidant dans le soutien au comportement positif mis en place à l'échelle de leur école. Le guide définit les étapes que doivent suivre les membres du personnel de l'école et l'équipe de direction des conseils scolaires. Ces derniers augmenteront la probabilité que les efforts de prévention du comportement intimidant soient mis en œuvre de façon efficace et durable et de manière à profiter aux élèves, aux familles et aux membres du personnel.

**Comité de planification**

Mesures	Critères	En place		Qui?	Quand?
		Partiellement en place	Pas en place		
1. État de préparation des membres du personnel	Un comité chargé de diriger la mise en œuvre du programme PCI-SCP a été établie				
	Tous les membres du personnel ont lu le manuel du programme PCI-SCP				
	La consigne « arrête » a été choisie				
	Tous les membres du personnel ont suivi la formation d'orientation au programme PCI-SCP				
2. Exécution du programme	Le calendrier en vue de la formation des élèves sur la PCI a été élaboré				
	Les leçons sur le programme PCI-SCP ont été enseignées à tous les élèves				
	Le plan d'orientation au programme PCI-SCP pour les élèves intégrant l'école en cours d'année a été créé				
3. Suivis et progression	Les leçons de suivi sont prévues toutes les semaines suivant la formation initiale de l'élève				
	Les leçons de suivi sont données à la suite de la formation initiale, y compris les pratiques dans des contextes pertinents, et ce, à au moins trois reprises				
4. Comité SCP ou climat	Le programme PCI-SCP				

scolaire	constitue un point standard à l'ordre du jour du comité SCP			
5. Coaching	Un plan d'encadrement et de rétroaction pour les surveillants dans la cour d'école a été élaboré			
	Du coaching pour les surveillants dans la cour d'école, de l'heure du dîner et des corridors est donné à au moins deux reprises et au besoin, par la suite			
6. Évaluation et surveillance	Un examen visant à évaluer si le programme PCI-SCP est utilisé aux fins voulues (fidélité) est réalisé tous les trois mois			
	Un examen des rapports d'incidents liés au comportement intimidant (agression, harcèlement, menaces) est réalisé tous les mois			
7. Impact social	L'efficacité et les répercussions de la PCI chez les familles, les membres du personnel scolaire et les élèves sont évaluées			

**Comité de direction du conseil scolaire**

1. Séance d'orientation à la PCI destinée aux nouveaux membres du personnel scolaire	Une séance d'orientation pour les nouveaux membres du personnel scolaire est donnée à l'automne			
2. Mise à jour donnée par le conseil scolaire au moins deux fois par année	Des rapports sont présentés à l'administration ou au conseil concernant : a) le nombre d'écoles qui utilisent le programme PCI-SCP b) la fidélité de mise en œuvre et c) l'influence du programme sur le comportement des élèves			
3. Coach du conseil scolaire	Le conseil scolaire offre de la formation sur l'animation des séances d'orientation, la formation et l'encadrement du personnel sur le programme PCI-SCP			